

VILLE DE ROYAN



COMMANDE PUBLIQUE
AFFAIRES JURIDIQUES
Dossier suivi par Julien YQUINOU
Responsable du Service Juridique
Tél. : 05.46.39.56.65
JY/EG

Royan, le 6 avril 2016

Monsieur Pierre-Louis BOUCHET
Gérant
SOCIETE MICRO-MEDIA
19 rue de Royan
17640 VAUX SUR MER

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception
N° 2C 109 690 0599 2

OBJET : AVENANT N°1 au Contrat de Commissariat d'Exposition
« ROYAN 1939-1945 » au Musée Municipal de ROYAN

Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir trouver ci-joint un exemplaire « original » de l'avenant n°1 à la convention de Commissariat d'Exposition « ROYAN 1939-1945 », au Musée Municipal de ROYAN, conclue entre la Ville de ROYAN et la Société MICRO-MEDIA.

Je vous souhaite bonne réception de ce document et je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Pour le Député-Maire,
par délégation,
Le Premier Adjoint,

Patrick MARENGO
Tél. : 05.46.39.56.60

P.J./1

Dep. cc. P.L.R.
06 08 06 16

En provenance de :

~~Société MICRO MEDIA
19 rue de Royan
17610 VAUX SUR MER~~

SGR 2 V21 MSR 2A 15-10164 03-15



LA POSTE
Numéro de l'AR :

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
AR 2C 109 690 0599 2



Renvoyer à FRAB

Présenté / Avisé le :	12/10/17
Distribué le :	12/10/17
Je soussigné déclare être	BRISSET Alan
<input type="checkbox"/> Le destinataire	
<input type="checkbox"/> Le mandataire	BRISSET
<input type="checkbox"/> CNI/Permis de conduire	
<input type="checkbox"/> Autre :	

Ville de Royan SJ
 Hôtel de ville (envoi AVT 1)
 80 avenue de Portcailloc
 17205 ROYAN cedex

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.
LA POSTE ADREMENT N° C803

VILLE DE ROYAN



COMMANDE PUBLIQUE
AFFAIRES JURIDIQUES

D 16.161

CONTRAT DE COMMISSARIAT D'EXPOSITION

« ROYAN 1939-1945 »

AU MUSEE MUNICIPAL DE ROYAN

AVENANT N°1

ENTRE

La Ville de ROYAN représentée par son Député-Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 14 avril 2014 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 16 avril 2014 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par son Premier Adjoint, Monsieur Patrick MARENGO, en vertu de l'arrêté ASG n° 14.0689 en date du 17 avril 2014, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 17 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

ci-après désignée « *l'Organisateur* »,

D'UNE PART,

ET

La société MICRO-MEDIA, sise 19 rue de Royan à VAUX-SUR-MER (17640), représentée par Monsieur Pierre-Louis BOUCHET, gérant en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes,

ci-après désignée « *le Commissaire* »,

D'AUTRE PART,

IL A TOUT D'ABORD ETE EXPOSE CE QUI SUIT :

Par une convention n°D15.115 en date du 11 septembre 2015, la Ville de ROYAN a confié le commissariat de l'exposition « ROYAN 1939-1945 » à la société MICRO-MEDIA.

Compte tenu du succès de cette opération, les parties ont convenu d'en prolonger sa durée.

Le présent avenant vient modifier et acter cette prolongation de durée.

CECI EXPOSE, IL EST ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1- OBJET

Le présent avenant a pour objet d'acter le prolongement du commissariat d'exposition assuré par Monsieur Pierre-Louis BOUCHET, Directeur des Editions Bonne Anse.

ARTICLE 2- MODIFICATION

L'article 2.III- Durée de contrat est désormais rédigé comme suit :

III- DUREE DE CONTRAT

Le présent contrat prend effet à compter de sa date de signature et pour la durée de l'exposition, soit du 14 décembre 2015 au 31 octobre 2016.

Le reste des clauses demeurent inchangées.

Fait à ROYAN, le 06 AVR. 2016
en trois exemplaires

Pour les Editions Bonnes Anse,
et la Scénographie



Pierre-Louis BOUCHET



Pour la Ville de ROYAN,
Pour le Député-Maire, par délégation,
Le Premier Adjoint,

Patrick MARENCO